La ZLEA est le résultat le plus visible des travaux du Sommet; les principaux buts de cette nouvelle zone de libre-échange — favoriser la croissance et le développement en intensifiant l'intégration économique — visent en bout de ligne à renforcer les objectifs plus larges du processus. Le Canada continue de jouer un rôle important dans le processus entamé par ces sommets, le premier ministre ayant présidé le Troisième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec, en avril 2001.

Le rôle de chef de file que le Canada a assumé en présidant les premières négociations sur la ZLEA lui a donné la possibilité de démontrer qu'il était résolu à renforcer les liens entre les pays de l'hémisphère et à promouvoir le programme de libéralisation des échanges. À la réunion ministérielle tenue en novembre 1999 à Toronto, où le Canada présidait pour la dernière fois les négociations sur la ZLEA, il a été souligné que des progrès concrets avaient été réalisés et que les bases de la prochaine ronde de négociations avaient été jetées. La deuxième ronde de négociations, présidée par l'Argentine, a pris fin à la réunion ministérielle qui s'est tenue en avril 2001, à Buenos Aires. Le 1er mai 2001, la présidence du processus d'élaboration de la ZLEA a été confiée à l'Équateur. Cette dernière s'est conclue le 1er novembre 2002 à la fin de la Septième réunion ministérielle qui s'est tenue à Quito. À l'heure actuelle, les États-Unis et le Brésil coprésident le processus d'élaboration de la ZLEA et ce, jusqu'à la fin des négociations.

Le Canada collabore étroitement avec les coprésidents brésilien et américain pour faire avancer les négociations. Il préside actuellement le Groupe de négociations sur le règlement des différends et copréside le Groupe de négociation sur les subventions, les droits antidumping et les droits compensateurs. Le soutien logistique nécessaire à la bonne marche des négociations est fourni par le Secrétariat administratif. Ce dernier sera déplacé de Panama à Puebla, au Mexique, à partir de mars 2003.

Résultats obtenus au chapitre de la ZLEA en 2002

- Les négociations sur l'accès aux marchés sectoriels ont débuté comme prévu en mai 2002.
- Les négociateurs ont publié, par suite des instructions données par les ministres, une version provisoire (texte entre crochets) des diverses questions traitées dans l'accord instituant la ZLEA, qui a été soumise aux ministres à Quito le 1^{er} novembre 2002.

- Les ministres ont renouvelé leur engagement de mener à bien les négociations d'ici janvier 2005 et de mettre en œuvre l'accord au plus tard en décembre 2005.
- Les ministres se sont entendus sur la seconde ébauche des textes de négociation de l'accord instituant la ZLEA et ces derniers ont été rendus publics.
- Les groupes de négociation ont reçu des directives précises ainsi que le calendrier des négociations pour la dernière ronde de négociations.
- Un cadre conceptuel de coopération technique intitulé Programme de coopération des hémisphères a été approuvé.
- Pour la première fois dans l'histoire des négociations de la ZLEA, le contexte extérieur de la ZLEA a été reconnu, plus particulièrement en ce qui concerne le domaine du travail et l'environnement.

Objectifs du Canada pour 2003

- Faire accepter une ébauche du texte intégré pour l'accord de la ZLEA.
- Poursuivre les négociations sur l'accès aux marchés sectoriels.
- Faire avancer l'élaboration d'une structure institutionnelle pour la ZLEA.
- Solliciter l'appui de nos partenaires de la ZLEA pour que l'accord sur la ZLEA fasse expressément mention de la Charte démocratique interaméricaine de l'Organisation des États américains (OEA).
- Continuer à accroître, par un engagement concret du Comité des représentants des gouvernements de la ZLEA sur la participation de la société civile, la participation de la société civile dans le processus d'élaboration de la ZLEA.
- Continuer à assurer la transparence du processus d'élaboration de la ZLEA, en consultant régulièrement les provinces et en permettant l'accès public aux renseignements et aux documents sur le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.